COMMISSIONS D'AFFECTATION ET D'AJUSTEMENT EN 1RE GÉNÉRALE

28

Les montées pédagogiques en 1re générale restent prioritaires dans leur établissement d'origine .

Cas particulier : affectation en 1re G – Nouveau Lycée de Vincennes rentrée 2024

- les demandes d'affectation sont à saisir impérativement dans Affelnet-lycée avant le **12 juin**

OBJECTIF ET PUBLIC CONCERNE

Affecter les élèves :

- sollicitant, **de manière exceptionnelle**, un changement d'établissement lorsque **l'un des trois enseignements de spécialité (EDS) envisagé n'est pas enseigné** dans l'établissement d'origine
- emménageants ou retour secteur

PROCEDURE AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

Transmission des dossiers à la DIVEL du département sollicité

PROCEDURE AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

Avant chaque commission

- Transmet à la DIVEL de son département, le nombre de places vacantes sur les spécialités de 1re G après inscriptions des élèves

Après chaque commission

- Contacte, par téléphone, les élèves affectés dans l'établissement en vue de leur inscription.

CALENDRIERS DES COMMISSIONS DEPARTEMENTALES

Les dossiers des élèves scolarisés dans l'académie non affectés suite aux commissions d'affectation, sont retournés dans l'établissement d'origine pour y suivre les 3 EDS proposés au préalable. Une commission d'ajustement aura lieu exclusivement pour les élèves emménageants qui n'ont pas pu être affectés.

DPT	1RE G	DATE LIMITE DEPOT DES DOSSIERS	RETOUR PLACES VACANTES		DATE DE LA COMMISSION
			DATE LIMITE	COURRIEL	
77	Affectation	20 juin	/	affectations77@ac-creteil.fr Copie à : ce.77iio@ac-creteil.fr	27 juin
	Ajustement	28 juin (emménagent)	/		5 juillet
		19 août	/		27 août
93	Affectation	18 juin	En commission	ce.93divel-lycees@ac-creteil.fr	27 juin
	Ajustement	5 juillet	En commission		12 juillet
		30 août	En commission		5 septembre
		9 septembre	13 septembre		16 et 17 septembre
		23 septembre	27 septembre		30 septembre et 1er octobre
		7 octobre	11 octobre		14 et 15 acotobre
94	Affectation*	17 juin	23 juin	ce.94divel@ac-creteil.fr.fr	28 juin
	Ajustement	2 juillet	4 juillet		5 juillet
		23 août	/		28 août
		9 septembre	/		Au fil de l'eau

RESULTATS

- Transmission par la DIVEL des résultats aux établissements d'origine, aux CIO et des notifications d'affectation aux représentants légaux.

Particularité Seine-Saint-Denis

- Visualisation des résultats par les établissements de l'académie via l'espace métiers : http://extranet.dsden93.ac-creteil.fr/orientation-affectations